

Saint Just en Art



Mes chers administrés,

La vie de notre commune comporte aussi des temps de loisirs ainsi que des rencontres artistiques et culturelles.

Comme tous les ans maintenant, le weekend de l'Ascension est consacré aux artistes et cette année encore, ils nous ont éblouis. Il semblerait même que ce salon, par la qualité des œuvres qui y sont sélectionnées et le talent de leurs auteurs, rivalise avec des expositions urbaines dans des lieux, certes, beaucoup plus prestigieux. Ce n'est pas moi qui le dit, mais de très nombreux visiteurs...

Culture, soirées festives, théâtre, sports mécaniques, à St Just, il y en a pour tous les goûts et la saison ne fait que commencer. Mais j'en ai peut-être trop dit et je vous laisse le plaisir d'en « découvrir le programme » dans ce 11ème numéro du Petit journal de St Just.

Bonne lecture,

François CHAUTARD

Maire de St JUST

**E
D
I
T
O**



**+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:**

www.saintjust-63.fr



Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le SCoT est un schéma fixant les objectifs et les orientations en matières d'aménagement et de développement du territoire, avec lesquels devront être compatibles, notamment les plans locaux d'urbanisme, les cartes communales, les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacements urbains, ainsi que certaines opérations d'aménagement.

Enquête publique

Par arrêté du 15 mai 2019, le président de la formation SCoT a ordonné l'ouverture d'une

enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez avant son approbation finale.

Cette enquête, qui a débuté le 17 juin 2019, se déroulera jusqu'au 17 juillet

2019. Elle met à la disposition du public l'ensemble du projet de SCoT Livradois-Forez, les avis des personnes publiques associées et consultées.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations, et propositions :

Pour être recevables toutes les observations devront être déposées **avant le mercredi 17 juillet 2019 à 17h00.**

Où peut-on consulter ce projet ?:

- Au siège de la Communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez 15 avenue du 11 novembre 63600 AMBERT

- Au siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez : Maison du Parc 63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

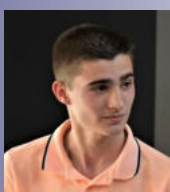
- A la mairie (Annexe) d'Ambert Boulevard Henri

Point sur le Plan de zonage



Le zonage d'assainissement vient d'être soumis à enquête publique durant 15 jours (du 21 juin au 5 juillet 2019). Le commissaire enquêteur devra rendre un rapport et des conclusions motivés. L'ensemble de ces documents seront rendus publics par les moyens d'informations dont dispose la commune (affichage, site Internet...)

Un nouveau Président pour la chasse



C'est Anthony Moneyron qui succède à Gilles Desquibes à la Présidence de la Société de Chasse de St Just, après l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 2 juin dernier. Vice-Président : Patrick Moneyron, Trésorier : Gérard Vidalin, Trésorier-Adjoint : Sebastien Noirie, Secrétaire : Frédéric Best.

Ils ont quitté St Just...

Ce n'était pas une cérémonie d'adieux, l'autre soir à la salle des fêtes de St Just, mais plutôt un au revoir que leurs nombreux amis de St Just ont dit à Christine et Gilles DESQUIBES car chacun espère bien les voir revenir de temps en temps ici... Il faut dire que des amis, ils en avaient les « Desquibes » Elle à la Bib, avec les scolaires, au Conseil Municipal, lui en tant que Président de la Société de chasse de St Just et dans toutes les manifestations festives comme au Feu d'artifice du 14 juillet. On les voyait sur tous les fronts, à Saint Just en Art, à toutes les occasions où ils pouvaient donner un coup de main, se rendre utiles pour la commune... Le « lien social », ils y ont participé, toujours dans la bonne humeur.

Ce 23 mai, leurs amis ont répondu nombreux à leur invitation, de nombreux cadeaux en signe d'amitié, et une participation à leur futur prochain voyage, car ce sont de grands voyageurs !



Ils ont quitté la montagne pour aller s'installer au bord de l'Océan, on leur souhaite encore des tas d'aventures sympas mais qu'est-ce qu'ils vont nous manquer !

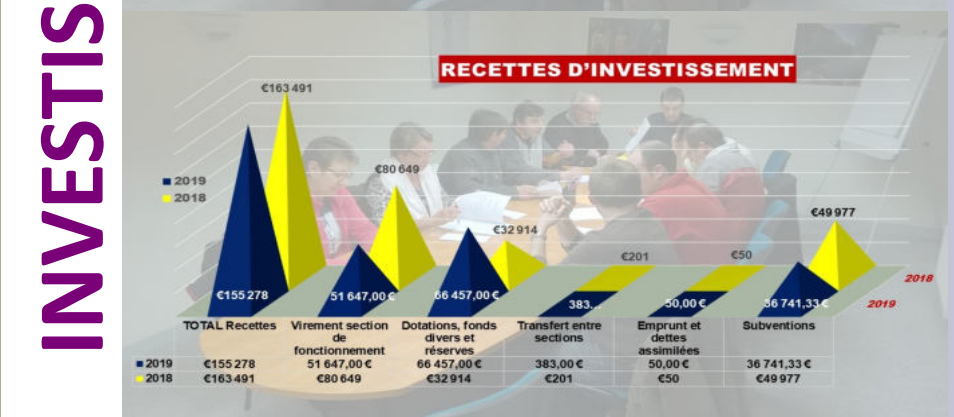
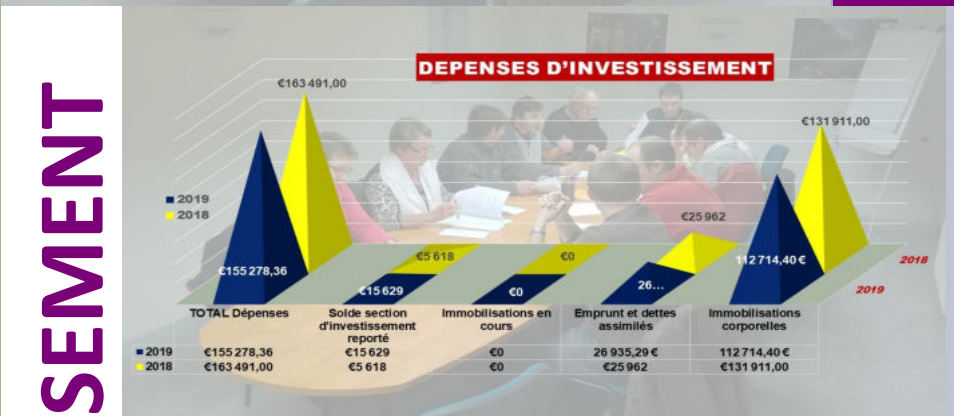
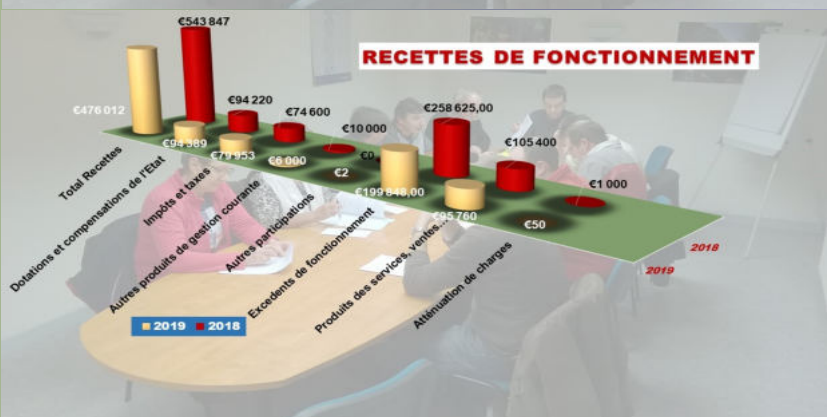
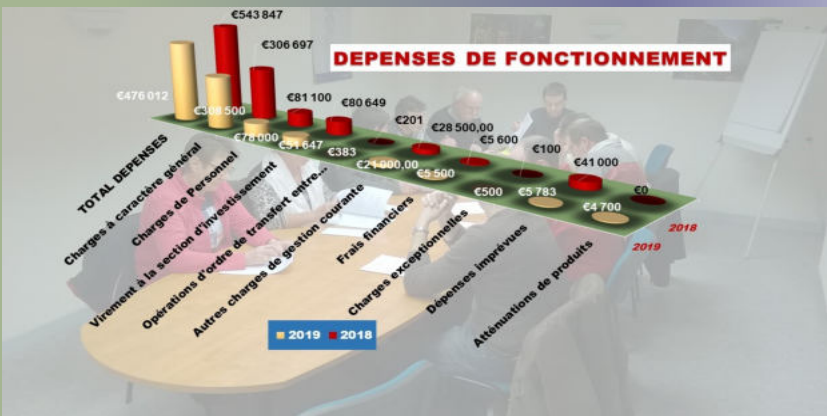


Le budget de la commune a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 19 avril 2019.

Comme chaque année, il a été établi en maîtrisant les dépenses de fonctionnement sans que cela n'affecte pour autant le confort et la qualité des services rendus à nos administrés. La dette est contenue et le recours à l'emprunt limité. Les subventions nécessaires sont sollicitées auprès de l'Etat, le Conseil Départemental et la

Région autant que possible. Pour maîtriser nos dépenses tout en maintenant nos travaux d'investissement, nous devons être rigoureux dans notre gestion. Nous avons, ces derniers temps, pris des mesures notamment dans le domaine des économies d'énergie comme l'isolation des bâtiments communaux et la réduction de notre facture d'éclairage public, ces initiatives étaient nécessaires, nous ne pouvons plus nous permettre de gaspiller notre énergie, il y va du bien-être de la planète...et de nos finances...

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

ANIMATIONS

SAINT-JUST Comité des Fêtes

Samedi 20 juillet 2019

14h30
RANDONNÉE PEDESTRE et VTT
avec ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée
2 parcours: 7.5 Km et 13 Km
Départ: Salle annexe de la Mairie
Inscription: 4€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

19h
REPAS: Aligot/saucisse: 14€
Réservation (limite d'inscription: 15/07/2019)
04 73 72 90 17 ou 06 78 93 66 90

22h FEU D'ARTIFICE ANIMATION
Avec la participation de la Fanfare Marsacoise

SAMEDI 27 JUILLET 2019

27ème RALLYE DE LA FOURME

Comme chaque année, vous pourrez vous restaurer sur les buvettes installées tout au long du parcours par la Société de chasse, le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'élèves.

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 SOIREE THEATRE AVEC LE COMITE DES FETES

La Compagnie Pièces Montées vous présente sa nouvelle création

BERNARD MINY / HUGO LLOYD / SAÏA / CHÉREL

UNE COMEDIE DE MARINE HUGO LLOYD MISE EN SCENE PAR BERNE MOULIN

POUPÉES RUSSES

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 | 20H30

SALLE DES FÊTES SAINT JUST



Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis de
14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est
passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves. Patricia CARTIER

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Joël CAMIER

Saint Just en Art, le rendez-vous des artistes d'ici et d'ailleurs...

Ils étaient 15 cette année, venus de St Just, bien entendu en grande majorité, mais également de tout le départements, et même du Luxembourg pour l'une d'entre eux, ce qui a fait dire à certains, en plaisantant, que ce salon avait désormais une renommée « internationale ».

Beaucoup de belles œuvres, comme ce cavalier de la Garde Napoléonienne réalisé spécialement pour l'exposition de cette année par Daniel Mora, invité d'honneur. Le Député Chassaigne, grand amateur de peinture était présent à l'inauguration ainsi que Michel Sauvade, Conseiller Départemental et Michel Bravard, Vice Président de la Communauté de communes. François Chautard



remercia longuement les artistes pour leur talent et les organisateurs tout en rappelant les efforts consentis par la commune pour assurer la logistique d'une telle manifestation.



Le Prix du Public a été remis à Christian CARBON pour ses peintures d'un réalisme extraordinaire, et **la Coupe de la Municipalité à Alexandra GIRAUD** pour ses magnifiques aquarelles.

Encore une belle exposition où les photographes (Laëtitia ROIRON, Gerard BERTON, Fernand GRAS ou encore Kesrstin SCHOUZL) se sont également distingués. Bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine.

Jusqu'au 30 septembre, Il est interdit:

- d'arroser les massifs de fleurs et les jardins potagers de 10h à 18h
- d'arroser les espaces verts
- de remplir les piscines individuelles
- de laver les véhicules hors des installations spécialisées



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

lages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères).

Les interdictions permanentes

Toute l'année, le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages

8 septembre : Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

12 et 13 octobre : Rando organisée par Saint Just Moto Loisirs

23 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau organisée par le Comité des Fêtes

Autres RDV à
ne pas manquer...